

17 août 2018

Information aux actionnaires de

CS Investment Funds 3

Société d'investissement à capital variable
de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 89.370

(la «**société**»)

1. Les actionnaires de la société sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de la société (ci-après le «**conseil d'administration**») de modifier comme suit le profil de l'investisseur des compartiments ci-après (désignés par les «**compartiments**» aux fins de la présente section):

Compartiment

Ancien profil de l'investisseur

Nouveau profil de l'investisseur

**Credit Suisse (Lux)
Emerging Market
Corporate Bond Fund**

Le compartiment est indiqué pour les investisseurs qui disposent d'une forte tolérance au risque et d'un horizon de placement à moyen-long terme, et qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance négociables émis par des entités internationales et supranationales, des emprunteurs privés, semi-publics ou publics situés dans des marchés émergents.

Le compartiment est indiqué pour les investisseurs qui disposent d'une forte tolérance au risque et d'un horizon de placement à long terme, et qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance des marchés émergents.

**Credit Suisse (Lux)
Emerging Market
Corporate Investment
Grade Bond Fund**

Le compartiment est indiqué pour les investisseurs qui disposent d'une forte tolérance au risque et d'un horizon de placement à moyen-long terme, et qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance négociables émis par des entreprises situées dans des marchés émergents.

Le compartiment est indiqué pour les investisseurs qui disposent d'une forte tolérance au risque et d'un horizon de placement à long terme, et qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance des marchés émergents.

**Credit Suisse (Lux)
Fixed Maturity Bond Fund
2020 S-I**

Le compartiment s'adresse à des investisseurs souhaitant investir dans un portefeuille diversifié de titres de créances dont l'horizon de placement s'étend jusqu'à la fin de la durée de vie du compartiment.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui disposent d'une tolérance au risque moyenne et d'un horizon de placement à long terme, et qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance.

**Credit Suisse (Lux)
Fixed Maturity Bond Fund
2021 S-II**

Le compartiment s'adresse à des investisseurs souhaitant investir dans un portefeuille diversifié de titres de créances dont l'horizon de placement s'étend jusqu'à la fin de la durée de vie du compartiment.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui disposent d'une tolérance au risque moyenne et d'un horizon de placement à moyen terme, et qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance.

**Credit Suisse (Lux)
Fixed Maturity Bond Fund
2022 S-III**

Le compartiment s'adresse à des investisseurs souhaitant investir dans un portefeuille diversifié de titres de créances dont l'horizon de placement s'étend jusqu'à la fin de la durée de vie du compartiment.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui disposent d'une tolérance au risque moyenne et d'un horizon de placement à moyen terme, et qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance.

2. Les actionnaires de la société sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de modifier la méthode de calcul du montant du principal des actifs de chaque compartiment susceptible de faire l'objet de swaps de rendement total pour passer de la méthode des engagements à la méthode de la somme des notionnels.
3. Les actionnaires des compartiments **Credit Suisse (Lux) Emerging Market Corporate Bond Fund et Credit Suisse (Lux) Emerging Market Corporate Investment Grade Bond Fund** (désignés par les «compartiments» aux fins de la présente section) sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de raccourcir d'un jour le cycle de règlement pour passer de (T+2) à (T+1), à compter du 17 août 2018.

Suite à ces changements, les actionnaires pourront déposer des demandes de souscription, de conversion et de rachat jusqu'à l'heure limite applicable un jour bancaire avant le jour d'évaluation au lieu de deux jours bancaires comme c'est le cas actuellement.

Cette modification concernera les actions des compartiments figurant dans la liste ci-après:

Nom du compartiment	Nom de la	Monnaie	ISIN
	A	USD	LU0660296467
	BH	CHF	LU0660295907
	BH	EUR	LU0660296111
	B	USD	LU0660296541
	DB	USD	LU1041503811
	EA	USD	LU1024388172
	EBH	EUR	LU1071421777
Credit Suisse (Lux) Emerging Market Corporate Bond Fund	EB	USD	LU0947481940
	IBH	CHF	LU0660296202
	IBH	EUR	LU0660296384
	IB	USD	LU0660296624
	MB	USD	LU0804456878
	UA	USD	LU1144396493
	UBH	CHF	LU1144396816
	UBH	EUR	LU1144396907
	UB	USD	LU1144396659

Nom du compartiment	Nom de la	Monnaie	ISIN
	BH	CHF	LU0592662331
	BH	EUR	LU0592662091
	B	USD	LU0592661523
	DBH	CHF	LU1041505949
	DB	USD	LU1041505519
	EBH	CHF	LU1009467850
	EBH	EUR	LU1009467421
Credit Suisse (Lux) Emerging Market Corporate Investment Grade Bond Fund	EB	USD	LU1009467009
	IA	USD	LU1598841127
	IBH	CHF	LU0592662414
	IBH	EUR	LU0592662174
	IB	USD	LU0592661879
	MB	USD	LU1195379596
	UBH	CHF	LU1144397111
	UBH	EUR	LU1144397202
	UB	USD	LU1144397038

Tous les changements susmentionnés entreront en vigueur le 17 août 2018.

Les actionnaires doivent noter qu'une fois les modifications ci-dessus entrées en vigueur, il sera possible d'obtenir le nouveau prospectus de la société, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) actualisé, les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que les statuts, au siège social de la société, conformément aux dispositions du prospectus.

Ces documents sont également disponibles sur www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 17 août 2018

Le conseil d'administration